



Spécifications Techniques

INFRASTRUCTURES RESEAU & CABLAGE

TELEPHONIE CALL CENTER

PROJET : TEH

Table des matières

1. Présentation d'Expertise France
2. Présentation du projet TEH
3. Spécifications techniques
4. Evaluation des offres

1. Présentation d'Expertise France

Expertise France est l'agence publique de la coopération technique internationale.

L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

- Gouvernance démocratique, économique et financière ;
- Stabilité des pays en situation de crise / post-crise et sécurité ;
- Lutte contre le dérèglement climatique et développement urbain durable ;
- Renforcement des systèmes de santé, protection sociale et emploi.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, de mobilisation de l'expertise technique ainsi qu'une fonction d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

Avec un volume d'activité de 148 millions d'euros, plus de 500 projets en portefeuille dans 100 pays et 63 000 jours d'expertise délivrés par an, Expertise France inscrit son action dans le cadre de la politique de solidarité, d'influence et de diplomatie économique de la France.

2. Présentation du projet TEH

La Commission Européenne a décidé, le 10 janvier 2019, de financer un projet d'appui à la lutte contre la traite des personnes dans les pays du Golfe de Guinée, avec la mise en œuvre confiée à Expertise France, en étroite collaboration avec les institutions de coordination de la traite des personnes de chaque pays et dans un esprit de coopération régionale.

Ce projet est financé sur quatre ans par le FFU (Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées), et cofinancé par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, et le ministère de l'Economie et des Finances, tutelles d'Expertise France.

L'objectif principal du projet est de soutenir les autorités et la société civile de six (06) pays du Golfe de Guinée (Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigeria) sur les principaux aspects de la lutte contre la traite des êtres humains, à savoir : la consolidation des capacités institutionnelles et opérationnelles, l'application effective des lois, la protection adéquate des victimes et le renforcement de la coopération régionale.

En Guinée, l'autorité en charge de coordonner la lutte contre la traite est le Comité national de lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées (CNLTTPA) qui est autonome et doté d'un secrétariat exécutif depuis 2017 par décret présidentiel (D/2017/039/PRG/SGG du 17 février 2017).

L'Etat a aussi incriminé la traite des personnes dans le nouveau code pénal de 2016 puis a autorisé les ONG à agir en justice au nom des victimes. En outre, le secteur de la sécurité a notamment deux institutions spécialisées dans la lutte contre la traite des personnes que sont l'OPROGEM et la BSPPV

Le plan pluriannuel du comité national de lutte contre la TEH (2020-2022), projette dans son axe 4 : **Intensification de la répression, le « Renforcement de capacités de la ligne verte du 116 pour la gestion des cas et statistiques liées à la traite des personnes »**. Cette ligne d'assistance est portée par l'Association Guinéenne des Assistantes Sociales (AGUIAS).

Information sommaire sur le dispositif du 116 : l'Association Guinéenne des Assistantes Sociales (AGUIAS) crée en 1999, est une association des travailleurs sociaux à but non lucratif. Elle est apolitique et indépendante de toute confession religieuse. AGUIAS, dans le cadre de l'appui au gouvernement de la République de Guinée a défini les différentes orientations et axes stratégiques par rapport à la protection et la prise en charge des enfants, femmes et jeunes victimes de violences, de maltraitance, de traite et d'exploitations y compris les MGF/E. Pour mener à bien sa mission dans le cadre de la réponse et de protection, AGUIAS par le canal du numéro vert le 116 (créer le 17 Décembre 2005) a mis en place un mécanisme d'alerte précoce, d'identification, de référencement et de contre référencement des cas en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la réponse et de la protection notamment: le SYPEG, la médecine légale, la police, la gendarmerie, les écoles, les familles, les organisations d'enfants, des jeunes, des femmes et les organisations de juriste comme l'ONG Mêmes Droits pour Tous (MDT), en mettant à disposition de ces partenaires, 50 numéros et 50 téléphones mises en flottes. Ces mécanismes au niveau communautaires sont coordonnés par les Travailleurs Sociaux (TS) représenté dans chaque commune.

Initialement, le projet TEH en collaboration avec le CNLTTPA avait réalisé un diagnostic complet du dispositif de la ligne 116 tout en concluant le processus par l'élaboration d'un cahier de charges dédié au renforcement du dispositif en fonction des recommandations. En guise de résumé, voici quelques constats du diagnostic technique :

Aspect réglementaire et Juridique	Une disposition du code pénal définit et sanctionne la traite des personnes comme mentionné dans le code pénal Guinéen 2016 (de l'Article 323 à l'article 333).
Fonctionnement	L'ONG gestionnaire de la ligne verte (AGUIAS) dispose d'un personnel permettant de faire fonctionner le dispositif à minima. Cependant le dispositif manque de matériel adéquat et les appels ne sont pas gratuits.
Ressources humaines	Le personnel dédié au dispositif, bien qu'il soit motivé, n'est pas suffisamment formé pour répondre à toutes les exigences de fonctionnement d'une ligne verte sans aucune prise en charge effective allouée ; aucun salaire n'est en effet dédié, à part des primes d'accompagnement ponctuelles liées à des projets.
Matériel	Un local existe déjà et est en mesure d'abriter un nouveau dispositif plus performant si cela s'avère nécessaire. Par ailleurs, l'équipement actuel ne répond plus aux exigences d'une ligne verte performante (Base de

	données dépassée, système d'archivage défaillant, dispositif d'appel rudimentaire etc.).
Communication	Plusieurs acteurs intègrent dans leurs actions de terrain la communication sur la ligne verte, mais cette dernière est faite de manière dispersée et le plus souvent sur une échelle géographique réduite par manque de stratégie et de ressources nécessaires.

A l'issu de la production et du partage du rapport du diagnostic du dispositif, le CNLTPPA a réuni différents partenaires avec lesquels le cahier de charge de renforcement du dispositif ainsi que le budget estimatif ont été partagés et discutés. L'un des premiers aboutissements de cette démarche de mobilisation a été la coordination des actions de renforcement du dispositif impliquant pour un premier niveau Expertise France et l'ENABEL (L'Agence Belge de Développement). Et plusieurs autres réunions de coordination ont permis de définir les axes de collaboration entre les deux partenaires :

Le renforcement du dispositif selon une première phase progressive (5 combinés téléphoniques impliquant tout le dispositif complet IT/BDD à l'exception de la source d'énergie indépendante); La mise en commun des dispositifs des deux partenaires (L'existant d'ENABEL-Base de données-Portail Web, et celui en prévisionnel dans le cahier de charge d'Expertise France). En effet, ENABEL dispose d'un premier système de Base de Données en construction sur les VBG en Guinée. Ce système aura plusieurs portes d'entrée de renseignement à partir des Centres de santé, des ONG, des structures de Police et de Gendarmerie. La vision du partenaire est de rendre cette base consultable par l'ensemble des parties prenantes intervenant dans les VBG (La Base sera hébergée par AGUIAS à travers sa ligne d'assistance) ; La prise en compte de toutes les autres thématiques de protection au-delà des questions de traite et de VBG traitées par les deux partenaires ; La formation des différents téléconseillers.

Pour l'aboutissement de ce processus, le projet projette l'acquisitions d'équipement/fournitures pour la phase infrastructures réseau & câblage téléphonie call center.

Spécifications techniques

Spécifications Matériels Réseaux et téléphonie		
MATERIELS	QUANTITE	TYPES
CABLE RESEAU RJ45 CAT 6 FTP	3 CARTON	CABLE
CONNECTEURS RJ45	100 PIECES	ACCESSOIRES
MANSONS POUR LES CABLES RJ45	100 PIECES	
SWITCH CISCO POE 32 PORTS /MANAGABLE	1	SWITCH
PRISES RJ45 MURALES	50 PIECES	ACCESSOIRES
RACK (COFRET) 4U FIXABLE AU MUR	1	RACK
PRISES ELECTRIQUES	10	ACCESSOIRES

CABLE ELRCTRIQUE (3*1.5mm)	2 ROULEAU	
GOULOTTES DE SOL	10 BARRES	
GOULOTTES (16*25)	25 BARRES	
GOULOTTES (100*50)	30 BARRES	

Spécifications Gateway SIM

MEDIUM 400 16 ports GSM ou équivalent

GOIP 16 ports GSM ou équivalent

Caractéristiques de base	LEDs pour l'alimentation, prêt, statut, WAN, PC, GSM
	Appel en avant de GSM vers VoIP et VoIP vers GSM
	Composer en mode ou en mode d'appel uniquement
	Plan de numérotation
	Protection par mot de passe pour la numérotation GSM en entrée ou en sortie
	Changement IMEI
	Retransmettre l'id de l'appelant GSM au terminal VoIP
Principales Caractéristiques	Ouvrez les protocoles VoIP Standard (ITU H.323 V4 et IETF SIP V2)
	Enregistrements de serveur unique ou Multiple
	Deux circuits Ethernet 10/100 se connectent au LAN et à un appareil supplémentaire
	Module GSM pour passer des appels GSM
	Qualité vocale assurée par QoS aux couches Ethernet et IP
	VLAN et support de la QoS
	Fonctions transversales et de routeur
	Messages vocaux, Web HTTP, support de fourniture automatique pour la configuration et les mises à jour
	Système d'exploitation Linux intégré très stable en processus ARM 9 haute performance
	Sélection dynamique de codec
	Avancée tampon de gigue
	Traverse automatique de NAT et pare-feu
	VLAN / Qos
	Routeur
	Annulation d'écho pour Haut-Parleur
	Génération de bruit de confort (CNG)
	Détection d'activité vocale (VAD)
	Approvisionnement automatique (nécessite un serveur d'approvisionnement automatique)
À la ligne mise à niveau du micrologiciel	
CDMA/GSM	
Support multilingue : anglais et chinois	

3. Evaluation des offres

Un comité de sélection constitué en interne d'agents d'Expertise France sera responsabilisé dans la conduite du processus de sélection du fournisseur.

4.1. Critères de qualification

- ✓ **Situation financière**
- Le fournisseur devra avoir les moyens financiers pour exécuter le marché. Aucune avance ne sera versée au fournisseur.

✓ **Capacité technique**

- Avoir exécuté au moins un marché similaire au cours des trois dernières années en fournissant copie du marché et les attestations de bonne fin d'exécution ;
- La garantie proposée, doit être égale au moins à 1 an ;
- Le délai de livraison doit être le plus court possible.

4.2. Evaluation des offres techniques

Seules les annexes régulières et leurs annexes respectant la forme de présentation seront prises en considération et analysées suivants les spécifications techniques.

L'évaluation technique consistera à vérifier la conformité de l'offre avec les spécifications indiquées

A l'issue de l'évaluation technique, les soumissionnaires dont les offres seront conformes aux spécifications définies seront retenues. Les offres techniques non conformes seront éliminées et leurs offres financières ne seront étudiées.

OFFRE TECHNIQUE (60%)	
CRITERES	NOMBRE DE POINTS
Respect des caractéristiques demandées	30 %
Garantie	15 %
Délai de livraison	15 %

4.3. Evaluation des offres financières

Elle consistera en la vérification des cadres de formulaires des prix et des calculs arithmétiques et de procéder à la correction des erreurs de calcul éventuelles. La proposition financière la moins disante du montant global des prestations sera classée en première position.

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante en fonction des critères exprimés en termes monétaires et jugée substantiellement conforme à la demande de consultation, à condition que le soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

L'attribution du marché au soumissionnaire est subordonnée à la vérification que celui-ci satisfait aux critères de qualification. Dans le cas contraire, l'offre sera rejetée et l'Autorité contractante procédera à l'examen de la seconde offre évaluée la moins-disante afin d'établir de la même manière si le soumissionnaire est qualifié pour exécuter le marché.

Les montants seront exprimés en GNF (Francs Guinéens).

OFFRE FINANCIERE (40%)	
CRITERES	NOMBRE DE POINTS
Prix en GNF TTC	40 %

4.4. Cadre de formulaire des prix

Désignation	Quantité	Prix unitaire en GNF HT	Montant total en GNF HT
CABLE RESEAU RJ45 CAT 6 FTP	3 CARTON		
CONNECTEURS RJ45	100 PIECES		
MANSONS POUR LES CABLES RJ45	100 PIECES		
SWITCH CISCO POE 32 PORTS /MANAGABLE	1		
PRISES RJ45 MURALES	50 PIECES		
RACK (COFRET) 4U FIXABLE AU MUR	1		
PRISES ELECTRIQUES	10		
CABLE ELRCTRIQUE (3*1.5mm)	2 ROULEAU		
GOULOTTES DE SOL	10 BARRES		

GOULOTTES (16*25)	25 BARRES		
GOULOTTES (100*50)	30 BARRES		
GATEWAY GSM 15 SIM	1		
TOTAL			

Cette consultation sera clôturée le 31 décembre 2021 à 17h00.

Toutes les offres doivent être envoyées aux adresses email suivantes : altp@expertisefrance.fr ;
ousmane.seck@expertisefrance.fr ; eric-zaye.gnaoule@expertisefrance.fr ;
idrissa.diallo@expertisefrance.fr ; fatim.mara@expertisefrance.fr ; [saikou-
amkad.keita@expertisefrance.fr](mailto:saikou-amkad.keita@expertisefrance.fr)

Toute offre reçue après cette date sera immédiatement écartée